



DIMANCHE 1^{er} JUIN 2025

JOURNÉE RANDONNÉE / VISITE A TANNERRE-EN-PUISAYE

AU PROGRAMME

Le matin

ACCUEIL

à partir de 9 heures 15,
avec boissons chaudes et brioches.



A la salle des fêtes
rue Saint Blaise (entrée à côté du bâtiment
de la mairie)

Latitude : 47.733099 N
Longitude : 3.130073 E

PUIS

A 9h45, RANDONNÉE PEDESTRE

avec

Petit tour dans le village traversé par le Branlin



Ses lavoirs

Sa maison forte

Son église

Ses vieilles maisons

son P A R C .

suivi d'un parcours champêtre d'environ 6,5km,
avec au milieu, **ravitaillement** généreux

Ceux ou celles qui le souhaitent pourront s'arrêter là

Le midi,

Apéritif offert par l'ATSCAF puis pique-nique tiré du sac ou de la glacière.

Nous disposerons de tables et chaises.

L'après-midi,

Visite du site



Un des plus grands sites sidérurgiques de la Gaule Romaine (30 ha dont la moitié ouverte au public). Ce lieu, classé Monument Historique en 1982, a connu trois grandes périodes d'activité représentées sur le terrain par : la place consacrée au fer avec les bas fourneaux et la forge, la clairière du château aménagée sur l'emplacement de la forteresse détruite au Moyen Âge et la place présentant l'exploitation des scories au XXe siècle.

circuit de 3,5 km environ



Nous espérons que vous viendrez nombreux(ses) partager avec nous, un moment soit la journée entière, soit le pique nique et/ou l'après-midi.

Vos ami(e)s sont les bienvenu(e)s.

A . DEVAUX 06.74.96.36.97

J. DALANÇON 06.37.57.47.30



JOURNÉE DU 1^{er} JUIN 2025 EN PUISAYE

BULLETIN d'INSCRIPTION

A renvoyer accompagné du chèque (à l'ordre de l'ATSCAF)

A Josette DALANÇON, 2 ALLEE DES EGLANTIERES, 89000 PERRIGNY
djaldancon@orange.fr

NOM.....PRENOM.....

Ou désignation du groupe de participants (détail des membres à fournir ci-dessous):

.....

ADRESSE.....

PORTABLE.....MEL.....

TARIF comprenant la participation au ravitaillement et les visites

Adhérent·e·s de l'ATSCAF : 4 €

Non adhérent·e·s : 7 €

DÉCOMPTE

Nombre de personnes adhérentes ATSCAF X 4 €...=.....

Nombre de personnes non adhérentes X 7 €...=.....

TOTAL.....

Désignation des membres des groupes :

Chaque participant est responsable de lui-même. Il décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident.